



**FONDS DE SOLIDARITE ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ETUDIANTES
BILAN 2024**

CVE du 21/05/2025

CAC du 00/00/2025

CA du 00/00/2025

Sommaire

Edito	3
Les moyens financiers	4
Un fonds de réforme au bénéfice des porteurs de projets	5
Bilan général des attributions et versements	11
Délibérations des commissions	23
Table des graphiques	32

Edito

Les associations étudiantes sont précieuses à Nantes Université, elles constituent un lien essentiel et transversal entre les étudiants et étudiantes et les services. Riches en innovations et porteuses d'initiatives, elles dynamisent les campus et participent grandement au rayonnement de l'université.

En contrepartie, les services de Nantes Université sont pensés pour appréhender au mieux les besoins et les envies des étudiants et étudiantes, ils représentent le schéma directeur de l'établissement et accompagnent les initiatives étudiantes. Le Service de la Vie Étudiante et le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes permettent d'entretenir ce contact. L'investissement du SVE s'observe en particulier dans le suivi des dossiers, l'organisation des différentes commissions, mais aussi cette année, dans l'élaboration d'un pack de formation destiné à aider et orienter les associations étudiantes dans toutes leurs démarches et actions. Ce nouveau dispositif sera exposé dans le bilan 2025.

C'est par le biais du FSDIE, que Nantes Université soutient la pluralité des projets associatifs de ses étudiants et étudiantes. En parallèle des événements constitués par l'établissement, les actions menées par les associations étudiantes sont le moteur de la vie de campus et reflètent le quotidien et les besoins des étudiants et étudiantes.

Cette année encore, les sollicitations financières de la part des associations sont en hausse, ce qui démontre l'importance du FSDIE qui a pour but premier d'accompagner leurs actions et leurs démarches et d'en permettre la réalisation. En 2024, ce sont plus de 150 projets qui ont fait l'objet d'un examen en commission, témoignant ainsi d'un engagement bénévole fort de la part des étudiants et étudiantes, et de leur volonté d'être acteurs et actrices de la vie de leur campus.

Les actions soutenues par le FSDIE révèlent la grande diversité des engagements étudiants. Toutes les thématiques y sont représentées : culture, sciences, médias, santé... On note tout de même, cette année, une augmentation significative des demandes liées aux pratiques sportives, aux solidarités (locales ou internationales) ainsi qu'à la vie associative et à l'environnement.

En dehors des formations qu'ils suivent à l'université, c'est également par le biais de leurs associations que les étudiants et étudiantes se forment, s'instruisent et échangent.

C'est donc primordial de soutenir ces initiatives, qui contribuent autant aux ouvertures professionnelles qu'à l'enrichissement personnel.

Dans la continuité du travail effectué en 2023 par la commission, et dans l'objectif de correspondre et d'accompagner au mieux, dans l'équité et la pérennité, les projets portés par les associations, une révision de la Charte du FSDIE a été effectuée. A l'automne 2024, un groupe de travail constitué à parts égales de personnel de l'université et d'élus étudiants a donc proposé une nouvelle version de la Charte. Cette dernière a été finalisée et validée en début d'année 2025, fera l'objet du bilan de 2025.

Au-delà des projets portés par les associations étudiantes, le FSDIE finance et soutient également les associations représentatives étudiantes qui viennent porter la voix du plus grand nombre dans les instances de l'établissement. Enfin, c'est au travers des conventions annuelles, que Nantes Université vient structurer et pérenniser son appui et ses relations avec certaines associations étudiantes qui se démarquent par leur investissement, leur rayonnement et leurs actions. En 2024, la volonté de la direction de l'établissement était également d'officialiser ces interdépendances, en renouvelant l'invitation annuelle à la signature des conventions, permettant la rencontre entre ces étudiants et étudiantes engagés et la direction.

Cet attachement et ce soutien que consacre Nantes Université à ses étudiants et étudiantes est donc voué à perdurer et à évoluer dans les années à venir. Grâce au FSDIE, les associations étudiantes pourront ainsi continuer d'être force de propositions et d'innovations.

Chloé BONAQUE-MORENO
Vice-présidente Vie étudiante et Engagement

Les moyens financiers

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est un fonds principalement destiné au financement des projets portés par des associations étudiantes dont l'objectif est de s'adresser prioritairement aux autres étudiants mais aussi à la communauté universitaire dans son ensemble.

Le FSDIE est financé par **la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** acquittée par les étudiants lors de leur inscription. Les crédits du FSDIE sont gérés par une commission, qui se réunit cinq fois par an.

Cette taxe affectée doit « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention ».

En revanche, cette taxe affectée n'a pas pour objet de financer les actions entrant dans le cadre de la formation académique (projets tutorés, promotion de l'offre de formation, actions donnant lieu à une évaluation ou attribuant des ECTS dans le cadre du cursus académique...). Comme le précise le décret n° 2019-205 du 19 mars 2019, les propositions de répartition de la CVEC ont été confiées à la commission de suivi CVEC.

[Extrait de la Charte CVEC approuvée en CA le 20/10/2023]

Conformément à la Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, une Contribution en faveur de la Vie Etudiante et de Campus (la CVEC) destinée à soutenir notamment l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention, est instituée au profit des établissements publics d'enseignement supérieur.

Excepté les situations réglementaires donnant lieu à exonération, la contribution est due chaque année par les étudiants lors de leur inscription à une formation initiale à l'université.

Son montant est fixé chaque année par un décret qui précise la fraction du produit de la contribution attribuée aux Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et les modalités de sa répartition dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Une réforme au bénéfice des porteurs de projets

Rappel : Le mandat des élus étudiants de la commission FSDIE 2016-2018 a été l'occasion de réformer en profondeur le soutien aux initiatives étudiantes. Les objectifs étaient d'apporter plus de clarté et plus de simplicité au bénéfice des étudiants qui portent des projets.

Les associations étudiantes et les référents FSDIE ont été consultés en 2017. Ces retours ont permis l'élaboration d'un plan d'amélioration des conditions d'exercice de la vie associative. Parmi les actions d'amélioration identifiées, une partie concernait le FSDIE. L'année 2017-2018 a été l'année de la mise en œuvre de ces réformes.

1. Clarification des critères

Une première étape du plan d'amélioration du FSDIE portait sur la clarification des critères. Ce travail améliore la compréhension des porteurs de projets et facilite les décisions de la commission d'attribution.

Évolutions (CFVU du 20/10/16 et CA du 18/11/16) :

- Eclaircissement de la notion de « retour à la communauté universitaire » pour les projets s'adressant à un public extra-campus
- Mise en place d'une enveloppe de financement des formations associatives à hauteur de 500€ par an et par association
- Suspension des versements pour les associations n'étant pas à jour de leurs bilans
- Intégration des critères d'exercice de la vie associative à l'Université de Nantes votés par le CAC du 29 avril 2016
- Possibilité pour les étudiants des sites distants de soutenir leur projet en visioconférence lors des commissions

En 2020, de nouveaux critères ont été proposés par la commission d'attribution afin de correspondre au mieux aux besoins des associations étudiantes et aux enjeux d'actualité.

Évolutions (CFVU du 15/04/21 et CA du 28/05/21):

- Suppression du paragraphe « aides sociales d'urgence » : désormais, répartition distincte de la CVEC : CROUS / FSDIE. Jusqu'en 2019, une partie du FSDIE était affectée au CROUS pour des aides sociales d'urgence (s'élevant à 40.000€).
- Prise en compte des associations collégiales : certaines d'entre elles fonctionnant sur un modèle collégial, il n'est désormais plus obligatoire que le bureau d'une association soit constitué d'un président et un trésorier, pour bénéficier du FSDIE.
- Enveloppe de formation : les associations peuvent désormais bénéficier d'aides financières jusqu'à 1 000 € par an pour la formation de leurs membres, au lieu de 500 €.
- Projets d'aide d'urgence : pour faciliter les actions d'aide d'urgence à destination des étudiants, ces projets sont financés en un seul versement global à la signature de la convention, au lieu de deux versements pour un projet « classique ».

Fin 2022, le jury FSDIE a décidé d'engager un travail en profondeur en début d'année 2023, sur la révision des conditions d'attribution pour les projets à caractère festif et aussi du dispositif « plan de prévention des conduites à risques en milieu festif » destiné aux associations étudiantes, en s'entourant d'experts sur les sujets de prévention et de sécurité afin de définir un cadre plus précis et proposer ainsi une meilleure visibilité aux étudiants.

La charte FSDIE a été actualisée tenant compte de ces nouveaux éléments, et des modifications inhérentes à la **création du nouvel établissement**. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2022, le paysage de l'enseignement supérieur nantais évolue avec le lancement de **Nantes Université**, composé de l'université de Nantes, l'Ecole nationale supérieure d'architecture (Ensa) de Nantes, Centrale Nantes, l'Ecole des Beaux-Arts de Nantes, l'IRT Jules Verne et l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), ainsi que le CHU de Nantes.

Ce travail d'actualisation engagé à la rentrée universitaire 2023, piloté par le service de la vie étudiante et associant des représentants des personnels, des étudiants et des associations, une nouvelle charte de fonctionnement du FSDIE a été rédigée :

- Suite à la création de Nantes Université : **intégration des établissements composantes en tant que bénéficiaires et membres de la commission** sous réserve qu'ils contribuent au FSDIE via la CVEC

- Ajout de la mention : **l'enveloppe investissement du FSDIE pourra faire l'objet d'achat de matériel par le service vie étudiante, composantes ou associations.** Dans ce cas, le matériel devra avoir pour but l'animation, des campus et/ou la possibilité d'être emprunté par les étudiants et/ou associations étudiantes. Cette dépense fera l'objet d'un vote en commission.
- **Nouveaux critères :**
 - **Les projets déjà réalisés au moment du passage devant la commission ne seront pas recevables,** la commission FSDIE restant souveraine en cas d'exception.
 - Pour tout financement accordé par le FSDIE, les associations se doivent de faire **paraître les logos de Nantes Université et de la CVEC sur leurs supports de communication,** la commission pouvant requérir la présence de mentions particulières en matière de responsabilité de chacun.

Liés aux événements festifs :

- Un **plan de prévention détaillé et complété** doit être obligatoirement présenté, accompagné des documents demandés.
- Un **accompagnement par le Service de la vie étudiante ou le référent ou la référente/le correspondant ou la correspondante vie étudiante en proximité est obligatoire,** en amont d'une demande pour tous les événements sur lesquels la vente d'alcool est présente, qu'ils soient festifs, sportifs, culturels, etc.
- Le FSDIE **ne prend pas en charge le financement des boissons alcoolisées.**
- **Le FSDIE soutient financièrement** les dépenses liées à la **mise en œuvre du plan de prévention (prévention, secourisme, sécurité),** selon l'opportunité de la demande.
- **Un montant de 5€ par participant maximum sera accordé,** hors enveloppe prévention et alcool.
- **La subvention accordée n'excèdera pas l'enveloppe maximum de 3000€.**
- Les événements doivent s'inscrire dans une **démarche éco-responsable**

Liés aux WE de formation :

- Il n'y a **pas d'audition pour les projets de formation** (séminaires, congrès, week-end de formation, etc.) **si l'association n'est que participante et que la demande correspond aux critères de qualité attendus de ladite formation (clarté du programme et de la prestation annoncée)**. Par contre, dans le cas où le **projet de formation est organisé et porté par une association étudiante** de Nantes Université, il **fera alors l'objet d'une audition** et sera traité selon l'opportunité de la demande. Pour les projets de congrès, séminaires, assemblées générales, week-end de formation ou autre, sur les territoires de l'Université (Nantes, La Roche sur Yon et Saint-Nazaire), **un programme détaillé des formations et des activités est demandé**.
- Mise en place d'une **commission supplémentaire afin d'auditionner les associations sous convention annuelle**.

Depuis 2022, les associations étudiantes des établissements composantes n'ont pas bénéficié du FSDIE Nantes Université, puisqu'il n'y a pas eu de reversement CVEC des établissements concernés.

Le FSDIE est un dispositif de plus en plus sollicité par les associations étudiantes. En conséquence, le service de la vie étudiante doit faire face à une augmentation significative des demandes : le nombre de projets présentés en commission ne cesse de croître, tout comme le besoin d'accompagnement des associations.

Pour répondre à cette montée en charge, le service prévoit de déployer la plateforme « Campulse » à l'horizon 2025-2026, dans le but de simplifier et d'optimiser le traitement des demandes FSDIE.

Par ailleurs, en collaboration avec les associations étudiantes, un groupe de travail a été constitué à l'automne 2024 afin de redéfinir certains critères de la Charte. Cette démarche vise à clarifier les conditions de recevabilité des dossiers (critères pédagogiques, organisation de sorties, participation à des événements en lien avec les missions des associations) et à améliorer l'efficacité dans la validation des bilans FSDIE.

Les effets de ces nouvelles mesures seront analysés dans le bilan de l'année 2025, la dernière révision de la Charte ayant été finalisée en février 2025.

2. Circuit de traitement des demandes

Dispositif de traitement des dossiers de demande :

- **Guichet unique du financement des initiatives étudiantes**

Tous les projets sont déposés auprès du service de la vie étudiante qui en assure le traitement. A l'échelle de l'établissement, il y a un calendrier de dépôt sur lequel nous communiquons largement.

En déposant leur demande de subvention auprès du service de la vie étudiante les porteurs de projet bénéficient aussi d'un accompagnement global. Le service de la vie étudiante travaille de façon très rapprochée avec les équipes de vie étudiante de proximité des pôles et des composantes.

- **Commission d'attribution à l'image de l'établissement**

Une commission est en charge de l'examen des projets et décide des attributions. Cette commission est composée comme suit :

- Le Vice-président en charge de la vie étudiante, ou son représentant, préside la commission
- La Vice-présidente Vie de Campus
- La Vice-présidente Santé et Solidarités

La commission d'examen se devant de représenter l'ensemble de l'établissement est composée comme suit :

Les élus étudiants :

- 5 représentants étudiants, élus au sein du Conseil Académique (CAC)
- 2 représentants étudiants, élus au sein du CA

Chaque membre représentant des étudiants de la commission FSDIE peut se faire représenter par l'un des représentants des étudiants élu auprès du CA ou du CAC.

Les représentants des pôles et composantes (1 vote par pôle) :

- un référent du Pôle Humanités
- un référent du Pôle Santé
- un référent du Pôle Sciences et Technologies

- un référent du Pôle Sociétés
- un référent vie étudiante de chaque établissement composante contribuant au FSDIE via la CVEC
- un référent de l'INSPE (formation des maîtres)
- un référent du campus de Saint-Nazaire
- un référent du campus de La Roche sur Yon

Il revient aux pôles et sites distants de désigner un représentant possible (enseignants-chercheurs et administratifs) pour s'assurer d'être toujours représentés lors de la commission.

Sont membres de droit avec droit de vote :

- le Vice-président étudiant du CROUS ou un représentant du service culturel du CROUS
- un représentant de la Ville de Nantes
- un représentant de la CARENE
- un représentant de la Ville de la Roche-sur-Yon

Des personnalités peuvent être conviées lors de l'examen de certains dossiers pour aider la commission à statuer : directeur du SUAPS, directeur de la DCI, correspondant vie associative de composante... Ces invités n'ont pas le droit de vote.

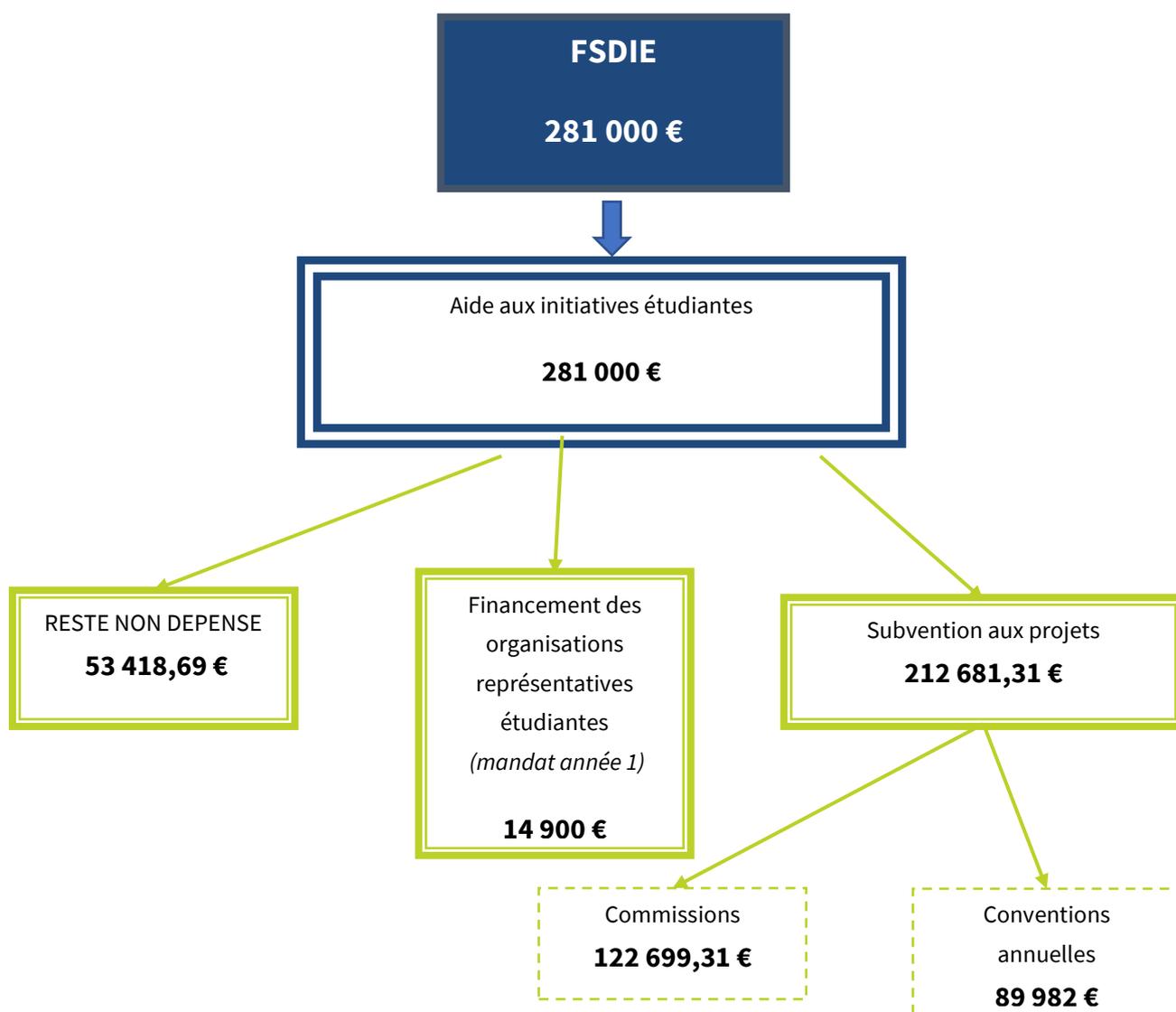
• Identification d'équipes vie étudiante en local (référents VE de pôles, correspondants VE de composantes)

La réforme du circuit de traitement des demandes en 2017 (auparavant FSDIE décentralisé pour les projets de filière et FSDIE centralisé pour les projets transversaux) accompagnait la volonté des pôles et des composantes de développer la thématique vie étudiante à l'échelle locale. Pour accompagner et légitimer ces démarches, les pôles et composantes ont été invités à structurer des équipes de vie étudiante autour de correspondants vie étudiante nommés. Allégés des tâches de traitement des dossiers FSDIE décentralisé, les équipes se consacrent à l'animation du réseau associatif et ses conditions d'existence en local, avec l'appui du Service Vie Etudiante en transversalité.

Ce réseau sera à remobiliser et leurs missions à préciser afin de répondre au mieux aux besoins des associations étudiantes.

Bilan général des attributions et versements 2024

Figure 1 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2024



3. Le financement des associations représentatives étudiantes

La « Charte de l' élu » (CA 06/06/2014) définit les garanties permettant l'exercice des mandats d'élus étudiants. Dans ce cadre, l'Université alloue une subvention aux associations représentatives étudiantes. Ce financement est prélevé sur les crédits FSDIE.

Le financement des associations représentatives étudiantes concourt aux objectifs suivants :

- le fonctionnement de l'association
- la communication auprès des étudiants sur l'action de leurs représentants
- la formation des élus étudiants dans le cadre de leur mandat

Pour prétendre à une subvention de la part de Nantes Université, une association de représentation étudiante doit répondre aux critères suivants :

- avoir des représentants élus au sein du Conseil d'administration et du Conseil académique
- être dûment déclarée en Préfecture sous le statut juridique de l'association loi 1901
- disposer d'un compte bancaire au nom de l'association déclarée
- ne pas être débitrice de Nantes Université

Le calcul des attributions par association représentative étudiante ayant un ou plusieurs élu(s) aux conseils centraux, se fait sur le modèle suivant => Part fixe : 1000€ par association représentative / Part variable : 150€ par siège

Figure 2 : Attributions pour les associations représentatives étudiantes en 2024

	Nombre de sièges	CA	CAC	Nbr de sièges par orga	Mandat année 1 (2024)			Total sur deux ans
					Part fixe	Part variable	Total	
INTERASSO NANTES	<i>Bouge ton campus avec InterassoNantes</i>	2	10	12	1 000 €	1 800 €	2 800 €	5 600 €
UNION PIRATE	<i>L'alternative écolo et solidaire</i>	1	4	5	1 000 €	750 €	1 750 €	3 500 €
SOLIDAIRES ETUDIANTES	<i>Luttons contre les inégalités et la précarité !</i>	1	4	5	1 000 €	750 €	1 750 €	3 500 €
UNI	<i>Dites stop à l'extrême-gauche</i>	1		1	1 000 €	150 €	1 150 €	2 300 €
	Total sièges obtenus par conseil	5	18	23	4 000 €	3 450 €	7 450 €	14 900 €

4. Répartition de la part du fonds destinée au soutien des initiatives étudiantes

Au cours de l'année 2024, huit commissions d'attribution ont été organisées aux dates suivantes : 11 janvier, 12 février, 18 avril, 20 juin, 27 juin, 10 octobre, 15 octobre et 21 octobre. Comme mentionné dans le bilan annuel 2023, les subventions octroyées lors de la commission du 14 décembre 2023 ont été comptabilisées sur l'année 2024.

Par ailleurs, l'établissement a adopté un nouveau logiciel comptable, « Sifac + », durant l'année universitaire 2024-2025. Le transfert des données de l'ancienne vers la nouvelle version a entraîné une suspension des dépenses du service de la vie étudiante pendant plusieurs mois, de mi-novembre 2024 à mi-février 2025.

En conséquence, contrairement aux années précédentes, aucune commission n'a pu être tenue en décembre 2024. Pour compenser cette absence, une troisième commission a été organisée en **octobre**.

4.1. Les commissions d'attribution de subventions

Les subventions de projets au titre du FSDIE sont destinées à financer les projets portés par des associations étudiantes.

- Les dossiers reçus

Les dossiers sont réceptionnés par le service qui opère un premier examen, lors de « commissions techniques » afin de juger de la recevabilité ou non des dossiers et apporter une aide à la décision aux membres de la commission.

Les dossiers non recevables sont écartés. Cette commission technique est aussi l'occasion pour l'équipe du Service de la Vie Étudiante de reprendre contact avec les porteurs de projet en cas d'incohérences ou de faiblesses dans leur dossier.

- Les dossiers examinés par la commission

151 projets ont fait l'objet d'un examen en commission.

30 dossiers se sont vus refuser un financement dont **20** non éligibles (au regard des critères d'éligibilité : qualité du montage, intérêt pour la communauté étudiante...) et **10** jugés non recevables par la commission (qualité du montage, intérêt pour la communauté étudiante, etc.)

Les attributions

114 projets ont fait l'objet d'une attribution dont 111 en 2024 et 3 dont c'est un report de subventions, portés par **54 associations** (une association peut déposer plusieurs demandes lors d'une même commission).

121 560,81 € de subventions ont été attribuées sur un total de **182 670,42 €** de demandes (comprenant les demandes partiellement acceptées ou jugées non recevables par la commission). A noter que trois bilans dont les projets se sont déroulés avant 2024 dont deux en 2021 et un en 2023 ont été comptés dans l'enveloppe 2024 soit un montant de **1138,50€**.

Ce retard s'explique par les difficultés rencontrées dans le traitement des bilans, dues notamment à un sous-effectif au sein du service. Les associations disposent d'un délai d'un an, à compter de la date de la commission où leur projet a été présenté, pour transmettre leur bilan moral et financier. Or, lors du premier traitement des dossiers, il était fréquent que les bilans soient incomplets.

Malgré plusieurs relances, certaines associations se sont montrées peu réactives, et la charge de travail n'a pas permis d'assurer un suivi régulier. Ainsi, certains bilans de projets réalisés en 2021 et 2023 n'ont pu être validés qu'en 2024, et ont été décomptés de l'enveloppe de cette année.

Face à ce constat, nous avons revu nos méthodes de travail. Nous avons instauré davantage de dates butoirs pour imposer un délai de réponse aux associations et réfléchi à **réduire le délai de transmission des bilans : celui-ci passe d'un an à trois mois maximum à compter de la réalisation du projet**. Cette mesure a été adoptée en février 2025 par le Conseil d'Administration et le Comité d'Aide aux Commissions, puis intégrée à la Charte.

En 2025, nous avons également mis en place un **pack de formation** à destination des associations étudiantes, afin de les sensibiliser notamment aux attentes relatives au dossier de bilan et d'améliorer leur traitement.

Dans le bilan annuel FSDIE 2025, nous présenterons en détail les modules de formation mis en place (prévention, accompagnement de projet, passation de bureau, écoresponsabilité des événements...) ainsi que leurs effets sur la qualité des dossiers de demande. Nous évaluerons également l'impact de la réduction du délai de transmission sur le traitement des bilans de projets FSDIE.

En 2024, les attributions vont de **110 € à 9 750 €**. L'attribution médiane est de **1075 €** et l'attribution moyenne de **1095,14 €**.

Figure 3 : Répartition par domaine de projets (définis par le MESRI)

Domaine du projet	Total attributions		Nombre de projets		Nombre d'associations	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Culture	19 562 €	16 347,29 €	13	21	8	8
Sports et loisirs	12 036 €	26 003 €	5	13	4	8
Solidarité Citoyenneté	1 650 €	6 294 €	3	8	2	2
Evènements (rentrée et convivialité)	30 049 €	27 904,1 €	18	21	14	7
Interculturalité	2 476 €	300 €	2	1	2	1
Médias	5 027 €	4 700 €	2	5	2	2
Environnement	3 955 €	7 085 €	2	4	1	2
Culture scientifique	25 136 €	8 736 €	12	9	10	4
Organisation formation vie associative		10 000 €		5		4
Formations vie associative (VA)	2 586 €	5 165 €	7	12	2	4
Formations Enjeux Sociétaux	2 340 €	1 440 €	2	2	1	2
Formations Solidarité Internationale (SI)	1 860 €	1 444 €	6	4	5	4
Solidarité Internationale	2 580 €	6 142,42 €	4	6	2	6
REPORT SUR L'ANNEE 2024		1 138,5 €		3		2
TOTAL	119 969 €	122 699,31 €*	80	111**	55	54

*compte les trois projets dont c'est un report de subventions.

**compte les projets présentés effectivement en commission en 2024.

Figure 4 : Evolution des attributions FSDIE par domaines de projet

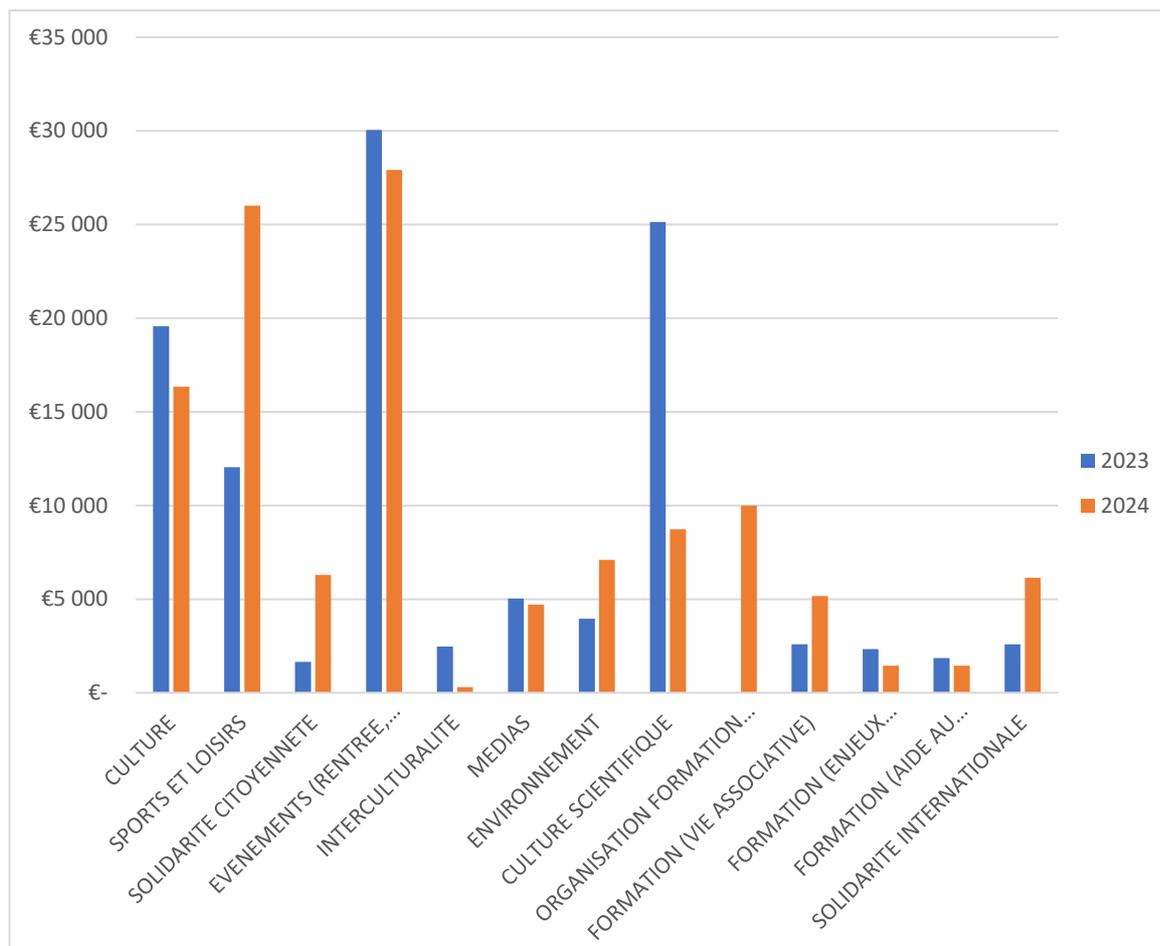


Figure 5 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution par domaine de projet en 2024

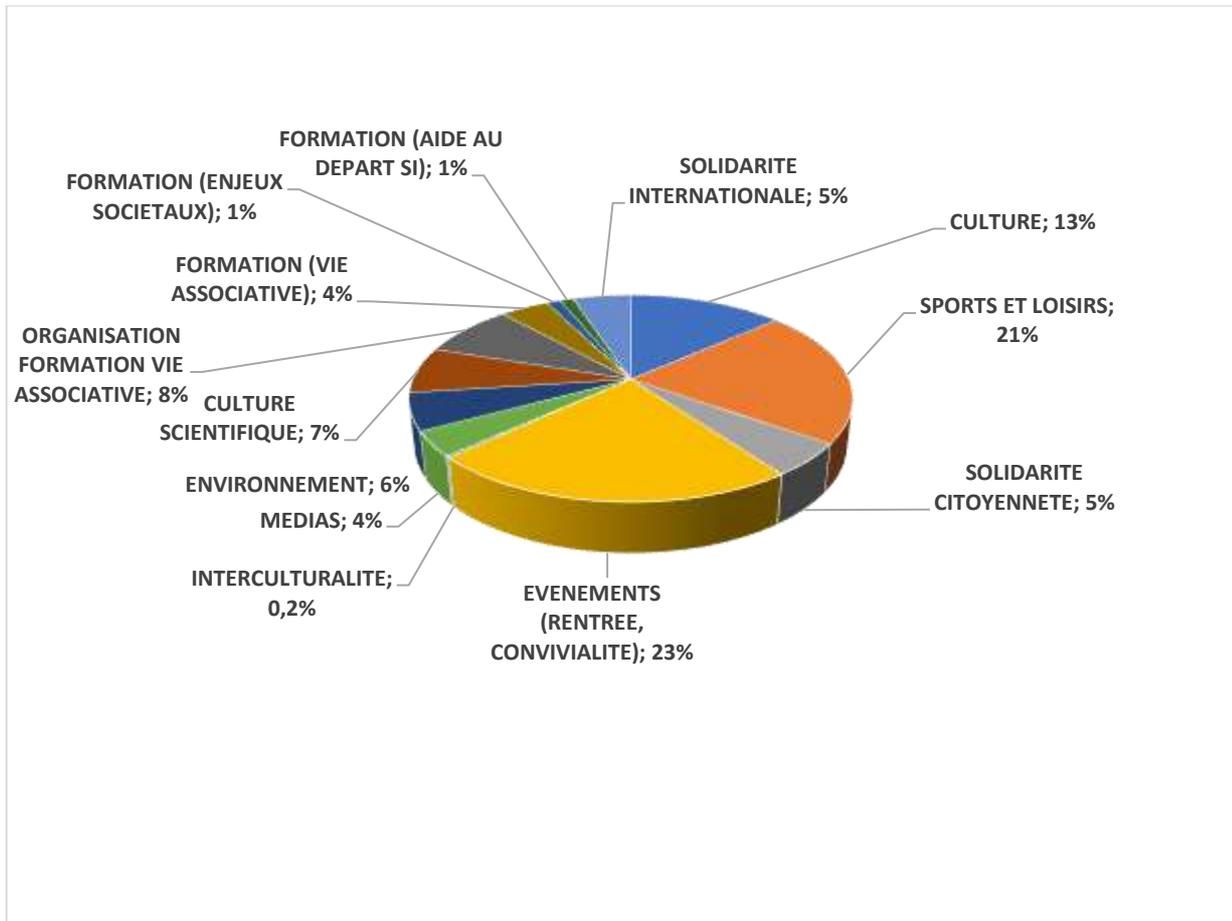


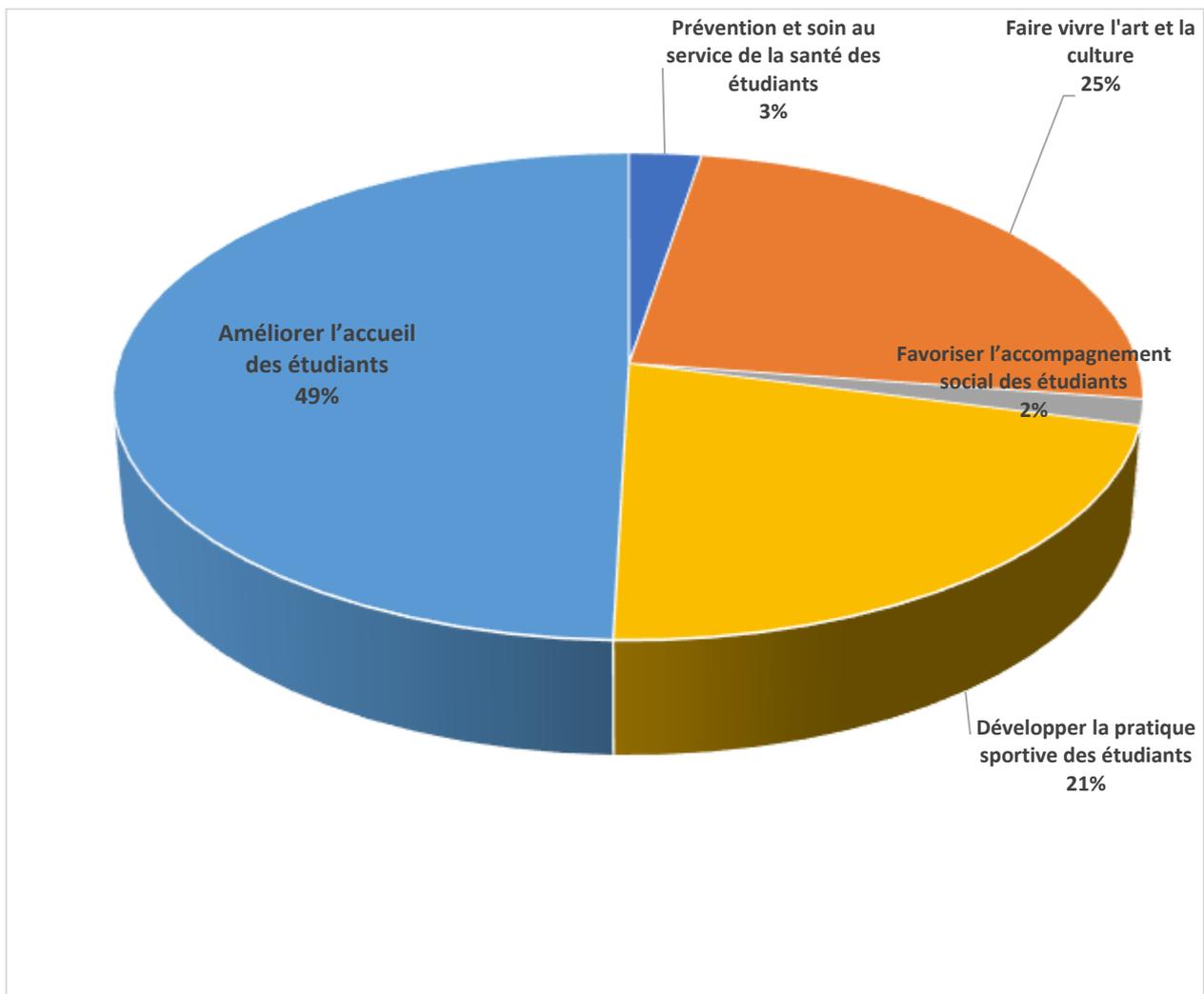
Figure 6 : Répartition des projets présentés en commission par thématiques définies par la CVEC en 2024

Thématiques définies par la CVEC	Total attributions projets par thématique		Nombre de projets présentés		Nombre d'associations à avoir déposé un projet pour la thématique	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Prévention et soin au service de la santé des étudiants	1 000 €	3 142 €	1	3	1	2
Favoriser l'accompagnement social des étudiants	0 €	2 070 €	0	2	0	2
Développer la pratique sportive des étudiants	12 036 €	26 003 €	5	13	4	7
Faire vivre l'art et la culture	52 201 €	30 083,29 €	29	36	22	15
Améliorer l'accueil des étudiants	54 732 €	60 262,52 €	45	57	28	28
Report de subventions antérieures sur 2024 (à titre indicatif)	1 408 €	1 138,5 €	3	3	2	2
Total	119 969 €	122 699,31 €* 	83	111**	55	54

*compte les trois projets dont c'est un report de subventions.

**Compte le nombre projets présentés effectifs en commission lors de la période 2024.

Figure 7 : Répartition des attributions FSDIE par thématiques définies par la CVEC



6.1. Les conventions annuelles

Au-delà de l'accompagnement des projets étudiants, depuis maintenant dix-sept ans, Nantes Université établit des partenariats durables et construits avec des associations étudiantes au travers de conventions annuelles. L'objectif est de structurer et pérenniser les relations avec ces associations « moteurs » du milieu associatif étudiant.

En 2024, les conventions annuelles font désormais l'objet d'un passage en commission FSDIE, et non plus seulement devant un jury restreint comme les années précédentes.

Deux associations, auparavant soutenues financièrement à l'année par le FSDIE, ne bénéficient plus de ce soutien en 2024 : il s'agit de l'AFEV et du Labo des Savoirs.

Concernant l'AFEV, il ne s'agit pas d'une association étudiante et ses actions ne sont pas directement destinées aux étudiants ; elle ne répond donc plus aux critères d'éligibilité du FSDIE. Toutefois, elle continue d'être soutenue par l'établissement via un autre canal, la CVEC, lors des commissions spécifiques, car ses bénévoles sont étudiants et certaines de ses activités contribuent à l'animation des campus, notamment à travers les campagnes de mobilisation pour le recrutement de bénévoles.

Quant au Labo des Savoirs, l'association s'est professionnalisée : elle compte désormais peu d'étudiants parmi les membres de son bureau et a été peu active sur les campus en 2023.

Une nouvelle association est conventionnée à partir de cette année 2024. Il s'agit de la Ma'Yonnaise Epicerie qui est une épicerie solidaire étudiante implantée sur le site d'équilibre de la Roche-sur-Yon.

Figure 8 : Evolution des conventionnements annuels

	PRUN	DIPP	LA MAYONNAISE EPICERIE	LA SURPRENANTES EPICERIE	LE FIL	ANOPHELE
2022	33 000 €	30 000 €		2 000 €	7 638 €	7 000 €
2023	35 000 €	33 500 €		11 000 €	16 417 €	7 000 €
2024	35 000 €	31 000 €	8 000 €	1 000 €	8 882 €	6 100 €

Figure 9 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles

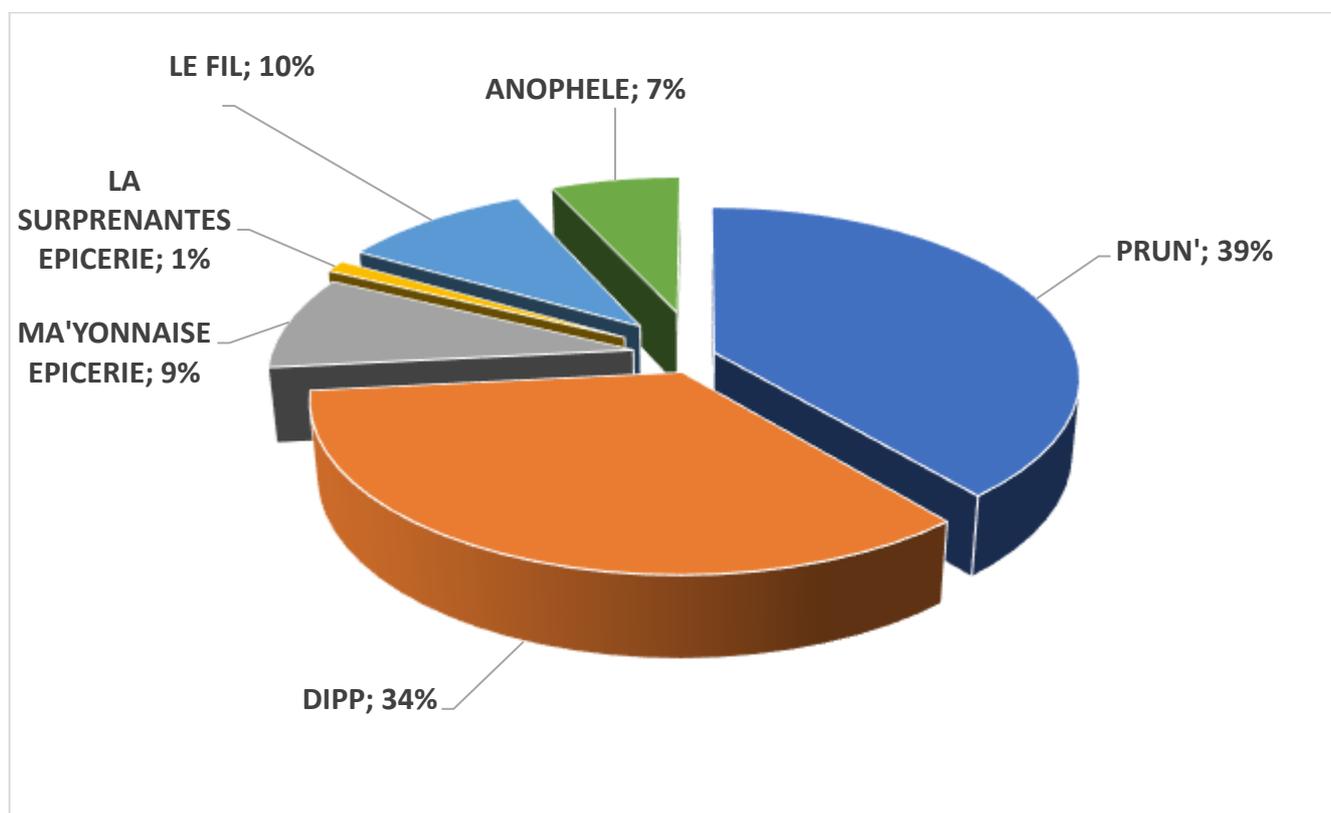
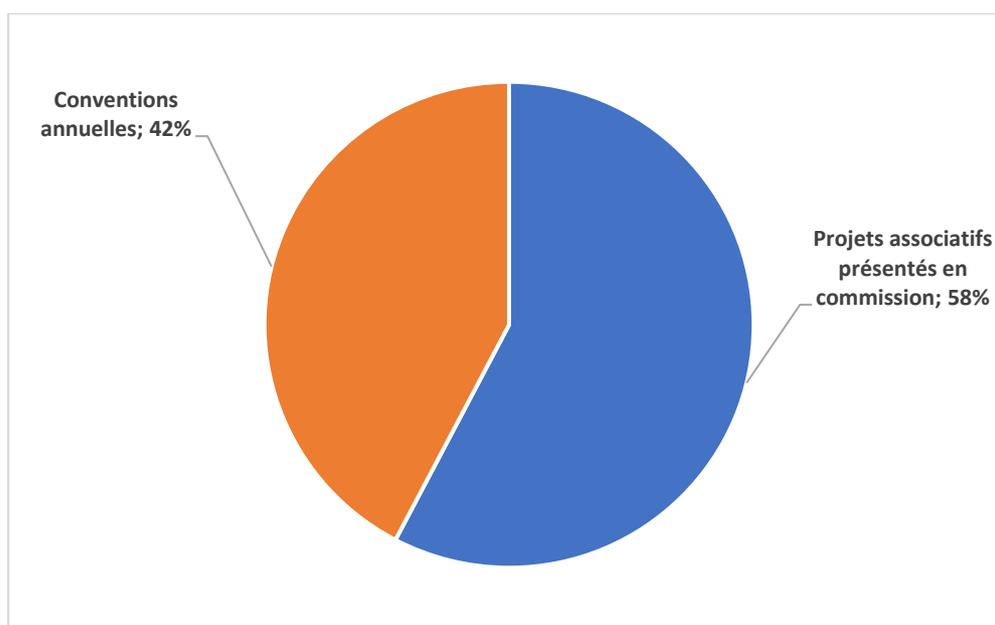


Figure 10 : Répartition en € de l’enveloppe destinée aux conventions annuelles selon les thématiques de la CVEC

Thématiques définies par la CVEC	Total attributions par thématique	Nombre d’associations
	2024	2024
Prévention et soin au service de la santé des étudiants	0	0
Favoriser l’accompagnement social des étudiants	9 000 €	2
Développer la pratique sportive des étudiants	0	0
Faire vivre l’art et la culture	74 882 €	3
Améliorer l’accueil des étudiants	6 100 €	1
Total	89 982 €	6

Figure 11 : Répartition de la part du fonds destinée aux initiatives étudiantes



COMMISSION FSDIE DE DECEMBRE 2023 COMPTANT POUR L'EXERCICE 2024

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
ESFAN	Droit à la formation	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
LAB SCIREN	Formation 2024	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
TUTORAT PHAMARCIE NANTAIS	Participation à l'AG de l'ANEPF de Lyon	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	220 €	220 €
AE STAPS	MIAM AMAP 2° semestre	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Environnement	3 155 €	3 155 €
AE STAPS	Semaine nationale du Sport et de l'Environnement	14/12/23	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	710 €	710 €
AIR-GB	Gala de Noël	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	2 500 €	2 500 €
ARTICULE	Ciné-concert Franco-Allemand « 20 000 lieux sous les mers »	14/12/23	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 300 €	1 300 €
ARTICULE	Saperlitroquette	14/12/23	FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Solidarité-citoyenneté	996 €	996 €
BDE POLYTECH GAVY	Nuit de Noël (complément de dossier)	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	308 €	308 €
INSTRULAB	Achat de matériels	14/12/23	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	799 €	799 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
INSTRULAB	Atelier Musique Assisté par Ordinateur 2024	14/12/23	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 180 €	1 180 €
INTERASSO NANTES	Atelier zéro déchet	14/12/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Environnement	375 €	375 €
INTERASSO NANTES	Couvercles de verre	14/12/23	PREVENTION ET SOIN AU SERVICE DE LA SANTE DES ETUDIANTS	Solidarité - citoyenneté	2 000 €	2 000 €
INTERASSO NANTES	Quinzaine de la culture	14/12/23	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	414 €	414 €
Total FSDIE Décembre 2023						14 957 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
ARTICULE	Musiklallemand 2022	08/12/21	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 220 €	138,5 €
SCINAPSE	WE interassociatif Surprenant des Etudiants Bénévoles	08/12/21	AMELIOER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation vie associative	1 500 €	500 €
BDE POLYTECH GAVY	Congrès FEDERP	16/10/23	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation vie associative	500 €	500 €
Total versement en 2024 pour report projet années précédentes						1 138,5 €

DELIBERATIONS DES COMMISSIONS EN 2024

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
OUED	Soirée de retour de mission à Madagascar	11/01/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	500 €	500 €
DRAMA CLUB LRSY	Représentation de théâtre en anglais 2023/2024	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	400 €	400 €
PARKOUR UNIVERSITAIRE NANTAIS	Le Parkour	11/01/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	1 171 €	1 171 €
AUDACIEUSES EDITIONS ETUDIANTES	Concours d'écriture	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	2 500 €	1 250 €
CHEERLEADING UNIVERSITAIRE NANTAIS	Pratique de Cheerleading	11/01/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	1 593 €	800 €
BUDAPES	Top Chronaute	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	129 €	129 €
CNEM	Ciné-débats	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	576 €	576 €
CNEM	Concours d'éloquence	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	200 €	200 €
CNEM	Hôpital des nounours	11/01/24	PREVENTION ET SOIN AU SERVICE DES ETUDIANTS	Solidarité-citoyenneté	1 024 €	512 €
CNEM	Visite guidée de la ville pour étudiants ERASMUS + Outre MER	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	250 €	250 €
CNEM	Atelier peinture	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	113 €	113 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
RAID POLYTECH NANTES	Raid Polytech 2024	11/01/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	1 500 €	1 500 €
LAB SCIREN	Cafard déchainé 2024	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	450 €	150 €
LAB SCIREN	Equipe de robotique 2024	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	2 000 €	2 000 €
LAB SCIREN	Le petit séminaire étudiant	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	350 €	350 €
LES TRIBUNS	Evènement et formation à l'éloquence	11/01/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1723 €	1723 €
ANEP	30 ^E GALA des étudiants en pharmacie	12/02/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	3 000 €	1 700 €
TUTORAT PHARMACIE NANTAIS	Participation à l'AG de Rouen	12/02/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	280 €	280 €
LYSIAS	Concours d'éloquence et de plaidoirie 2024	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	206 €	206 €
ANEP	Twinnet 2024	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	300 €	300 €
INTERASSO NANTES	Impressions des Guides d'Aide Sociale	12/02/24	FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Solidarité-citoyenneté	1 074 €	1 074 €
POLYTECH SOLIDAIRE	Construction d'une salle de classe au Sénégal	12/02/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation d'aide au départ SI	394 €	394 €
IMN-SYRA	Journée des doctorants 2024	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	2 000 €	1 880 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
BUDAPES	BUDAPES'THEATRE	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	750 €	750 €
BULE NANTES	Talent show	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	250 €	250 €
CNEM	Hôpital des nounours 2	12/02/24	PREVENTION, SOIN AU SERVICE DES ETUDIANTS	Solidarité - citoyenneté	630 €	630 €
ANEOPS	Séminaire « En route vers les JO ».	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	1 500 €	1 500 €
INTERASSO NANTES	Tables rondes VSS et actions associées	12/02/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité-citoyenneté	172 €	172 €
ANEP	Achat d'une console dans le local associatif de l'ANEP	12/02/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	360 €	360 €
ANEP	Yoga du rire en pharmacie	12/02/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	150 €	150 €
ANESV	Congrès des Sciences de la Vie	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	126 €	126 €
AE STAPS	Journée Nationale du Sport et du Handicap 2024	12/02/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	1 417 €	1 417 €
JAPANANTES	JAPANANTES 2023-2024	12/02/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 500 €	1 500 €
EQUIPE VOILE JEUNES	Saison 2024	12/02/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	9 750 €	9 750 €
AZACAE	Projet de solidarité internationale au Pérou	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation d'aide au départ SI	500 €	440 €
PHARMA'LIBBRE	Formations d'aide au départ au Togo	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation d'aide au départ SI	380 €	380 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
PHARMA'LIBRE	Formations d'aide au départ du Togo	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation problématiques sociétales	600 €	600 €
M'TOTO	Retour du projet : « MaterAnga »	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	550 €	550 €
PSI	Retour du projet de Solidarité en Inde	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	500 €	500 €
INTERASSO NANTES	Festival Interasso	18/04/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	2 000 €	2 000 €
ESFAN	Gala de fin d'année	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	1 075 €	1 075 €
BUDAPES	La nuitée 2024	18/04/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 350 €	1 350 €
HUMANILLE	Formations aide au départ	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	165 €	165 €
HUMANILLE	Formations aide au départ	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation problématiques sociétales	840 €	840 €
HUMANILLE	Formations aide au départ	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formations aide au départ SI	230 €	230 €
OSUN	Concerts de Printemps 2024	18/04/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	862,88 €	717,29 €
BDE HHAA	Gala de fin d'année	18/04/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	995 €	995 €
BDE NANTES	Défi VTT 2024	18/04/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	922,65 €	461 €
POLYTECH GAVY			DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS			
EQUIPE VOILE JEUNES	Saison 2024	18/04/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	24 200 €	5 000 €
PHARMA'LIBRE	Retour du projet 2024	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	3142,52 €	1842,42 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
BANK	La Grue Jaune	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Organisation formation vie associative	1201 €	600 €
TUTORAT PHARMACIE NANTAIS	AG de Nancy	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	280 €	220 €
BDE GENIE CIVILE	Week-end d'intégration	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	1 360 €	1 360 €
CODEINE	Gala de fin d'année	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	500 €	350 €
ESN NANTES	Week-end de formation à La Rochelle	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Organisation formation vie associative	3 500 €	3 500 €
JURISNANTES	Week-end d'intégration	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	8 000 €	2 767 €
AIR RT	Soirée d'intégration	20/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Evènements de rentrée	3 000 €	3 000 €
INTERASSO NANTES	Campagne de communication : « Coût de la rentrée »	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité citoyenneté	110 €	110 €
INTERASSO NANTES	Week-end de formation	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Organisation formation vie associative	1 400 €	1 400 €
CNEM	Week-end sportif ARN 2024	27/06/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	3 000 €	2 200 €
AIR GEA	Semaine d'Intégration	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Evènement de rentrée	4 500 €	1 040 €
LABO DES SAVOIRS	Achat de matériels et émissions de radio	27/06/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Médias	1 000 €	1 000 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
KINELA	Retour de projet de solidarité internationale au Maroc	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	1 750 €	1 750 €
ORTH'O BOUT DU MONDE	Retour du projet « A livres ouverts »	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité Internationale	1 000 €	1 000 €
AE STAPS	MIAM AMAP 1 ^{er} SEMESTRE 24/25	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Environnement	7 110 €	3 555 €
AE STAPS	Olympiades d'Intégration	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Evènements de rentrée	689 €	689 €
AE STAPS	Welcome packs 2024	27/06/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	500 €	500 €
LAB SCIREN	Formations 2025	10/10/24	AMERLIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
BDE NANTES POLYTECH GAVY	Congrès de la FEDERP	10/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
BDE NANTES POLYTECH	Congrès de la FEDERP	10/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
BDE NANTES POLYTECH GAVY	Nuit de Noël 2024	10/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	1 975,1 €	1 975,1 €
BDS NANTES POLYTECH GAVY	Nuit du sport	10/10/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	1 359 €	734 €
LAB SCIREN	Equipe de robotique 2025	10/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	2 000 €	2 000 €
LAB SCIREN	Synthèse	10/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	200 €	200 €
LAB SCIREN	Cafard déchaîné 2025	10/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture scientifique	150 €	150 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
MACH NANTES	Gala de remise de diplômes	10/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	876 €	500 €
INSTRULAB	Acquisition batterie électronique et enceinte de sonorisation	10/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	794 €	794 €
BDS SORTACUS IUT DE NANTES	Saison 2024-2025	10/10/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et loisirs	3 180 €	3 180 €
BDE POLYTECH NANTES	Gala de Polytech Nantes 2024	10/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	3 000 €	3 000€
CNEM	WE de rentrée à Toulouse	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	500 €	500 €
ATENA	Congrès CAWEEM-TAS	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	700 €	500 €
BDE CAMPUS DE LA COURTAISIÈRE	Gala de Noël	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	1 500 €	1 500 €
AUDACIEUSES EDITIONS ETUDIANTES	Concours d'écriture	15/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 000 €	1 000 €
CODEINE	Week-end de formation co-financé avec la FNESI	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Organisation formation vie associative	3 000 €	3 000 €
CNEM	Ateliers d'arts Estampes Carabines	15/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	496 €	496 €
AE STAPS	Semaine nationale du Sport et de l'Environnement	15/10/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	680 €	680 €

NOM ASSOCIATION	NOM DU PROJET	DATE DE COMMISSION	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
AE STAPS	Semi para-marathon	15/10/24	DEVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE DES ETUDIANTS	Sports et Loisirs	450 €	450 €
AMIGO	Remise des diplômes DES	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Convivialité	1 500 €	335 €
AXE DU BIEN	WE des étudiants de pharmacie de l'industrie et de l'international	15/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Organisation formation	1 500 €	1 500 €
INTERASSO NANTES	Participation à des évènements de formation nationaux	21/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Formation gestion associative	280 €	280 €
NANTES MUN	Séances de débat	21/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	475 €	475 €
LA RATION	Publications journal et podcast	21/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Médias	3 119 €	2 400 €
LYSIAS	Concours d'éloquence et de plaidoirie	21/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	205 €	205 €
ESN NANTES	Saison 2024-2025 à Nantes Angers Opéra	21/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	1 500 €	1 500 €
INTERASSO NANTES	Création d'une malle associative	21/10/24	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité-citoyenneté	800 €	800 €
INTERASSO NANTES	Quinzaine de la culture	21/10/24	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	700 €	700 €
Total projets associations 2024					121 560,81 €	

NOM ASSOCIATION	NON DU PROJET	DATE D'ENTRETIEN	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
LA SURPRENANTES EPICERIE	NC	2024	FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Solidarité- citoyenneté	1 000 €	1 000 €
LA MAYOANNISE EPICERIE	NC	2024	FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Solidarité- citoyenneté	8 000 €	8 000 €
ANOPHELE	NC	2024	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	Solidarité- citoyenneté	6 100 €	6 100 €
LE FIL	NC	2024	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Culture	11 813 €	8 882 €
PRUN'	NC	2024	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Média	35 000 €	35 000 €
DIPP - VLIPP	NC	2024	FAIRE VIVRE L'ART ET LA CULTURE	Média	31 000 €	31 000 €

Total conventions annuelles 2024

89 982 €

NOM DE L'ASSOCIATION	NON DU PROJET	DATE D'ENTRETIEN	THEMATIQUE CVEC	DOMAINE D'ACTIVITE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
INTERASSO NANTES	NC	NC	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	NC	NC	5 600 €
UNI	NC	NC	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	NC	NC	2 300 €
SOLIDAIRES ETUDIANTS	NC	NC	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	NC	NC	3 500 €
UNION PIRATE	NC	NC	AMELIORER L'ACCUEIL DES ETUDIANTS	NC	NC	3 500 €

Total associations représentatives étudiantes 2024

14 900 €

TOTAL FSDIE 2024 engagé

227 581,31 €

Figure 12 : Répartition en % du FSDIE total par thématiques définies par la CVEC

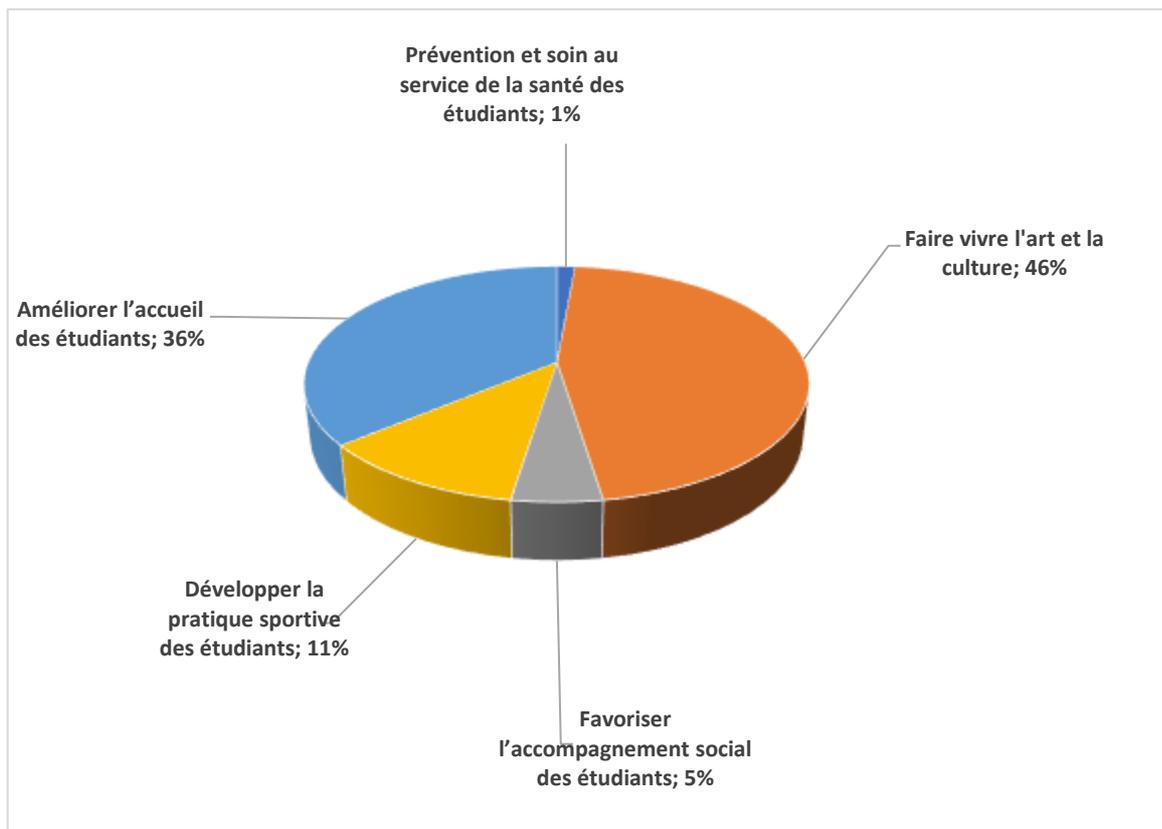


Table des graphiques

Figure 1 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2024	12
Figure 2 : Attributions pour les associations représentatives étudiantes en 2024.....	14
Figure 3 : Répartition par domaine de projets (définis par le MESRI)	17
Figure 4 : Evolution de la répartition des attributions par domaine.....	18
Figure 5 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution par domaine de projet.....	19
Figure 6 : Répartition des projets présentés en commission par thématiques définies par la CVEC.....	20
Figure 7 : Répartition des attributions FSDIE par thématiques définies par la CVEC.....	21
Figure 8 : Evolution des conventionnements annuels.....	23
Figure 9 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions	23
Figure 10 : Répartition en € de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles selon les thématiques de la CVEC.....	24
Figure 11 : Répartition de la part du fonds destinée aux initiatives étudiantes	24
Figure 12 : Répartition en % du FSDIE total par thématiques définies par la CVEC.....	36



Direction de la Formation et des Réussites Universitaires

Service de la Vie Etudiante

Nelly DANO (Coordinatrice Vie associative) et Matthieu MAISONNEUVE (Médiateur Vie associative) sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre démarche de projet.